

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Du 02 Février 2018

Présents : Mmes CHARDON Dominique, LEFORT Bernadette, RECEVEUR Marie, SAILLARD Marie-Pierre, Mrs CHENDEROWSKY Marc, PEREIRA Stéphane, VIENNET Julien, SAILLARD Fabien, VIENNET Simon

Excusé : THERY Jean-Bernard

Absent :

Convocation du 26/01/2018

ORDRE DU JOUR :

- Approbation Compte rendu réunion du 24 novembre 2017
- Avenir du restaurant
- Aménagement sécurité RD46 - demande subvention
- ONF - Programme travaux 2018
- Travaux surpresseur d'eau
- Ouverture des crédits d'investissement
- Subventions associations 2018
- Suivi du dossier téléphonie mobile
- Affaires diverses

1 - Approbation compte rendu réunion du 24 novembre 2017

Le compte rendu du 24 novembre 2017 est adopté à l'unanimité. Il est toutefois précisé que l'électrification des cloches n'avait pas fait l'objet d'un vote lors de la précédente réunion mais simplement d'une demande d'avis.

2 - Avenir du restaurant

L'activité du restaurant a cessé le 22 décembre 2017. La SARL LILIBEL est passée en liquidation judiciaire le 24 janvier 2018.

Le liquidateur judiciaire doit fixer la date de cessation et de remise des clefs.

La commune a fait livrer 500 litres de fuel pour éviter le gel des canalisations.

Le Conseil municipal souhaite maintenir l'activité sur le village. Deux personnes se sont d'ores et déjà présentées pour visiter les locaux.

3 - Aménagements sécurité RD46 - Demande de subvention

Le dossier de subvention déposé a été refusé. Une nouvelle demande sera déposée avec des panneaux stop et un coussin berlinois côté Oye et Pallet.

4 - ONF Travaux 2018

Présentation du programme des travaux 2018 :

- Nettoyage parcelle 31 (10.41 ha) : des devis seront demandés à l'ONF et à d'autres entreprises
- Parcellaire parcelles 17, 21, 22, 23, 24, 25 et 26 : voir avec Thierry
- Travaux piste parcelle 14 sur 150 mètres : accord du conseil

5 - Travaux surpresseur eau

Présentation de deux devis (Thieulin et Ogelec) : le conseil retient le devis de Ogelec pour 2 639 € HT. Les travaux consisteront à une remise en état du ballon et du coffret de commande et non pas à leur remplacement.

6 - Ouverture de crédits d'investissement

Le Conseil municipal accepte d'ouvrir des crédits d'investissement à hauteur de 25 % des crédits ouverts en 2017, afin de régler les factures d'investissement reçues avant le vote du budget 2018.

7 - Subventions aux associations 2018

Le Conseil fixe le montant à 715 € pour les associations communales ou caritatives.

8 - Suivi du dossier téléphonie mobile

La commune a été répertoriée en zone blanche. Un accord a été conclu entre les opérateurs, l'ARCEP et l'État pour la prise en charge totale de l'installation de nouveaux pylônes. Un dispositif devrait être défini d'ici 12 mois. La commune accepte de mettre à disposition un terrain pour implanter un pylône. A voir avec les opérateurs pour les modalités d'installation (surface nécessaire...).

9 - Affaires diverses

- Toiture de l'Eglise endommagée suite à la tempête : l'assurance doit rembourser la somme de 372 €. Accord du conseil pour encaisser cette somme.
- Problème de ruissellement rue du bocage suite aux inondations. Un devis sera adressé à Monsieur Salvi pour transmission à son assurance.
- L'abattoir de Pontarlier a le projet de s'agrandir. 78 communes en dépendent et il est demandé à celles-ci de participer financièrement, en fonction du nombre d'habitants. Le Conseil municipal donne un accord de principe.
- Agrandissement de l'école, du périscolaire et de la bibliothèque de Oye et Pallet : Mme le maire fait état de l'avancement du projet.
- Chauffage de l'Eglise : un électricien a vérifié et contrôlé l'électricité et le chauffage de l'Eglise. Tout fonctionne.



Séance levée à 22 h 30

Malpas, le 05 février 2018

Le Maire,

Dominique CHARDON